



TRAVAUX DE VOIRIE

Les aménagements et améliorations engagés

Dans le cadre de la réhabilitation de la traversée du village et de sa mise en sécurité (ex RN100) un certain nombre de travaux importants ont été ou vont être entrepris en 2015 et prolongés en 2016.



La portion de route comprise entre la rue du Vieux Moulin et le carrefour du CD 6

Ceux effectués par le Syndicat Durance Ventoux pour le **remplacement d'une canalisation d'adduction d'eau potable** sur la route du Thor, entre le chemin du Vieux Moulin et le carrefour du CD6, viennent d'être achevés. Ils ont permis, du même coup, de remplacer les **branchements plombs existants**.

Dans la continuité des aménagements de la route du Thor, il sera procédé à **la mise en sécurité et au recalibrage de la voie comprise entre le chemin du Vieux Moulin et le carrefour du CD6**, ce qui permettra la création d'un trottoir pour faciliter le déplacement

des piétons en toute sécurité. Les places de stationnement existantes seront bien évidemment préservées. Dans le même temps, **les réseaux d'électricité, d'éclairage publics et de télécommunications**, seront enfouis depuis le chemin du Jas jusqu'à ce même carrefour.

Dès la fin du troisième trimestre de cette année débuteront, à l'entrée ouest du village (côté Morières), **l'enfouissement des réseaux secs** (électricité, éclairage public et télécommunications), sur la partie comprise entre l'avenue de Verdun et le rond point de la route d'Avignon. Ils seront prolongés, en 2016, par **la réfection de la voirie, l'aménagement des trottoirs et la création d'espaces verts**. Un soin particulier sera apporté au traitement du carrefour de l'avenue de Verdun et du Chemin de Coupines, afin d'en accroître la visibilité et la sécurité.



La portion de route comprise entre le carrefour de l'avenue de Verdun et du Chemin de Coupines

Voilà donc des aménagements qui devraient contribuer encore à améliorer la vie dans notre village.

Michel PELISSIER
Adjoint au Maire



AGENDA D'AVRIL

3	EGLISE <i>Chemin de Croix dans le village</i>
4	SIDOMRA <i>Journée Portes ouvertes</i>
7	MAIRIE <i>Conseil Municipal</i>
8	LA STRADA <i>Film "En quête de sens"</i>
11	MEDIATHEQUE <i>Choco-lecture</i>
	ESCOLO <i>Dictée en provençal</i>
	FOYER RURAL <i>Nuit du Folk et Stage MAO</i>
12	FOYER RURAL <i>Randonnée pédestre</i>
14	LI BON VIVÈNT <i>Concert pour Rétina France</i>
	FOYER RURAL <i>Audition Musicale</i>
15	SYNDICAT MIXTE DES SORGUES <i>Réunion publique</i>
18	LI BON VIVÈNT <i>Sortie spectacle</i>
	TAGADAGNE <i>Caramentran</i>
19	LES AMIS DE FONT-SEGUGNE <i>Assemblée Générale</i>
25	MEDIATHEQUE <i>Atelier créatif</i>
29	ANIMOTHEQUE <i>Nuit de la chouette</i>

la Strada

En quête de sens

Mercredi 8 avril à 20h30, aux Pénitents



Ni un film environnemental, ni un film de voyage, ni totalement documentaire, incarné mais pas intimiste, ce film ressemble au road-movie d'une génération désabusée à la recherche de sagesse et de bon sens.

En rapprochant les messages d'un biologiste cellulaire, d'un jardinier urbain, d'un chamane itinérant ou encore d'une cantatrice présidente d'ONG, Marc et Nathanaël nous invitent à partager leur remise en question, et interrogent nos visions du monde.

LE DEBROUSSAILLEMENT REGLEMENTAIRE

En Vaucluse, le débroussaillage réglementaire concerne les propriétaires de terrains, de constructions et d'installations situées à moins de 200 m de bois, de forêts, plantations, reboisements, ou garrigues.

SURFACES A DEBROUSSAILLER

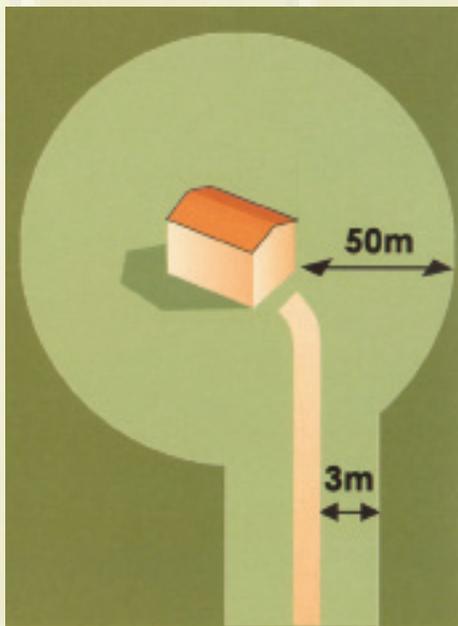
1) **En zone urbaine**, vous devez débroussailler la totalité de la surface de votre terrain, qu'il soit ou non construit

2) **En zone non urbaine** vous devez débroussailler les abords des constructions

- dans un rayon de 50 m autour des bâtiments ou installations

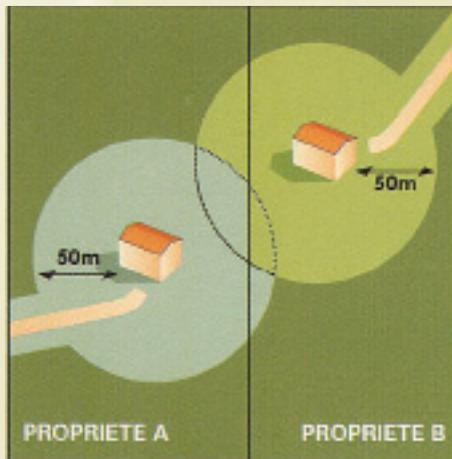
- 10 m de part et d'autre des chemins privés y donnant accès.

Ces travaux sont à la charge du propriétaire ou de ses ayants droit.



CAS PARTICULIERS

Le débroussaillage incombe au propriétaire des bâtiments, même si le rayon de 50 m déborde de sa propriété.



Si votre voisin n'est pas soumis à l'obligation de débroussailler dans votre périmètre, vous devez l'informer de cette obligation que vous impose la loi. Votre voisin peut exécuter lui-même les travaux, gratuitement ou à vos frais.

A défaut pour le voisin d'exécuter les travaux, vous devez lui demander l'autorisation de pénétrer dans sa propriété pour procéder vous-même au débroussaillage. Le propriétaire du fonds voisin ne peut s'opposer à la réalisation de ces travaux.

MODALITES DU DEBROUSSAILLEMENT REGLEMENTAIRE

Le débroussaillage consiste à réduire la quantité de combustible végétal, afin de diminuer l'intensité des incendies et de limiter leur propagation.

Les travaux définis ci-après, doivent être faits pour le 31 mai de chaque année :

- enlever les branches surplombant un toit

- enlever les branches d'arbres et les arbustes situés à moins de 3 m d'une ouverture ou d'un élément de charpente apparente

- enlever les bois morts, dépérissants ou dominés sans avenir

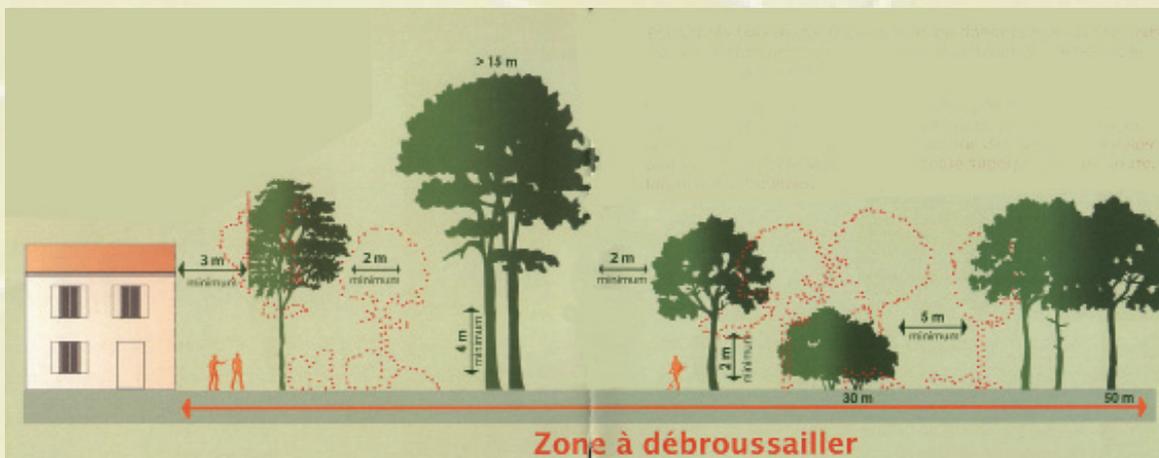
- élaguer les arbres conservés jusqu'à une hauteur de 2m au minimum

- détruire la végétation herbacée et arbustive au ras du sol

ELIMINATION DES REMANENTS

Les rémanents doivent être évacués, broyés ou incinérés dans le strict respect de la réglementation sur l'emploi du feu.

Les résidus issus du broyage doivent être évacués dans un périmètre de 10 m autour de l'habitation.



LE COVOITURAGE DOMICILE TRAVAIL, c'est simple, écologique et économique !

Vous essayez un jour où vous êtes un peu contraint.

Vous êtes libre d'augmenter ou de réduire la fréquence du covoiturage.

La démarche

Pour un premier covoiturage : vous définissez avec un covoitureur le prix du trajet à partager, les points de départ et de dépose, à l'aller et au retour

Vous le rencontrez pour un premier essai (Vous êtes libre de continuer un ou plusieurs jours par semaine si tout se passe bien).

Participer, c'est facile !

Le site vous présente en priorité les voisins qui font le même trajet aux mêmes horaires

Etape 1 : vous vous inscrivez en quelques minutes

Etape 2 : vous prenez contact avec les covoitureurs qui vous sont présentés sur la carte

Etape 3 : Vous recevez un email dès qu'un covoitureur s'inscrit sur un trajet identique au vôtre

Etape 4 : vous covoiturez une première fois.



Si vous êtes intéressé,
plus de détails sur

www.covoiturageavignonvaucluse.fr
contact@covoiturageavignonvaucluse.fr

INFOS GENERALES

Pour écrire au BM

bulletinmunicipalcdg@gmail.com

Date limite de remise des articles : le 20 du mois

Numéros Utiles

Pharmacie de garde : Resogarde 3237
Médecins de garde : 04 90 23 16 16
Infirmières - Place de la Poste
DEMEURE-LAURENT 04 90 22 50 97
04 90 83 97 14 06 12 13 62 36
RABBIA-LAUTIER 06 87 55 80 14
LANZALAVI 06 84 53 62 22
Infirmières - 5, rue du Paty
PUTTI 06 29 35 63 18
GUEIT 06 68 72 36 70

Autres Numéros

Police / Gendarmerie 17
Pompiers 18
SAMU 15
SOS Amitié 05 63 54 20 20
Electricité 0 810 33 35 84
Gaz 0 810 89 39 00
Centre Antipoison 05 61 77 74 47



Journée Portes Ouvertes
du pôle de valorisation
des déchets de Védène



Samedi 4 avril de 10h à 17h



JARDIN D'ENFANTS

Inscription pour septembre 2015

Les inscriptions sont ouvertes pour les enfants nés en 2013 qui souhaitent fréquenter le Jardin d'Enfants sur l'année scolaire 2015-2016.

Dossier à retirer à la structure.

Renseignements au 04 90 22 00 82

À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PIERRE GOUJON

INSCRIPTIONS



Se rendre :
au cabinet de conseil éducatif,
de l'école élémentaire,
de l'Association d'Inscription
pour le Maire de l'Association d'Inscription
de l'école élémentaire de l'Association
pour le Maire de l'Association
d'Inscription en 15h.

Une inscription obligatoire
pour tous les enfants nés en
septembre 2013, 2014, 2015.

lundi 13 avril
de 17h à 18h 30
mercredi 15 avril
de 10h à 12h
samedi 18 avril
de 9h 30 à 12h

BASSIN DES SORGUES

Réunion publique

à la salle du Conseil municipal du Thor,
le mercredi 15 avril à 18 h
(Plan pluriannuel de gestion
de la végétation du lit et des berges)

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Dans le cadre des permanences parlementaires, M. Jean-Claude BOUCHET, Député-maire de Cavillon, sera en mairie le vendredi 3 avril à partir de 15h30, pour recevoir ceux de nos concitoyens qui le souhaiteraient.

NOUVEAU A GADAGNE

Ouverture d'un cabinet de naturopathie
54, chemin Rameau



Consultation sur RDV : 06 77 01 19 83

La Naturopathie s'adresse à tous : santé douce, naturelle, ensemble de méthodes dont l'objectif principal est de vous aider à rétablir ou à stimuler votre processus d'auto-guérison et rétablir votre équilibre.

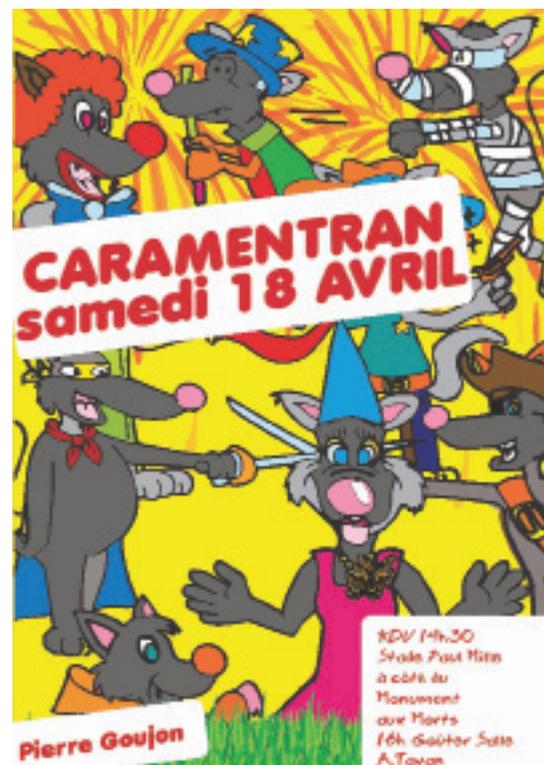
Techniques de travail : réflexologie plantaire, aromathérapie, nutrithérapie, phytothérapie, gestion du stress, conseil en nutrition.

TAGADAGNE

L'association TAGADAGNE est heureuse de vous inviter pour le Carnaval 2015

Rassemblement à 14h30 au stade Paul Mille

Départ 15 h pour le Défilé et le jugement à l'école P. Goujon. Gouter à 16 h.



MEDIATHEQUE

Atelier multimédia

Mercredi 15 avril de 10h30 à 12h

Les logiciels libres : utiliser des logiciels gratuits sur son ordinateur.

Atelier créatif

Samedi 25 avril

- de 10h à 12h pour les 7-10 ans
- de 14h à 16h30 pour adultes et enfants à partir de 11 ans

Dans le cadre de la « Tournée Nomades » organisée par l'association Grains de Lire, la médiathèque aura l'honneur de recevoir Franck Prévot et Julia Wauters, respectivement auteur et illustratrice jeunesse, le mardi 5 mai à 19h. Pour fêter et préparer leur venue, nous vous proposons 2 ateliers, tout en poésie et créativité. Vous pourrez vous familiariser avec leurs mots, leurs dessins, en toute simplicité.

Choco-lecture

Samedi 11 avril

de 15h15 à 16h pour les 7-10 ans : des extraits de lecture pour donner envie de lire,
de 16h15 à 16h45 pour les 3-6 ans : des histoires à écouter à volonté, avec un regard particulier sur les auteurs invités par la médiathèque au mois de mai : Frank Prévot et Julia Wauters.

Goûter offert entre les deux séances.

Toutes ces manifestations sont gratuites mais sur réservation au 04.90.22.42.50 ou par mél bibliotheque-chateauneufdegadagne@orange.fr

Châteauneuf de Gada

Les Riches Heures de CHATEAUNEUF DE GADAGNE

LA VIE QUOTIDIENNE SOUS CHARLES FELIX DE GALEAN (2)

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Vers 1550 déjà, la commune avait à ses gages un maître chargé d'instruire les enfants. Il était nommé par les consuls avec l'approbation du seigneur et de l'évêque. La communauté lui accordait une allocation minimale et les habitants aisés lui donnaient une légère rétribution, qui était fonction du degré d'enseignement. Apprendre à lire (1^{ère} classe) coûtait trois fois moins qu'apprendre à écrire (2^e classe) et sept fois moins qu'apprendre à compter. Les pauvres, eux, ne payaient pas.

Les filles étaient, quant à elles, confiées à une religieuse, recrutée par le curé dans un couvent, parfois très éloigné du village (Lyon par exemple). A l'origine, ce furent les familles concernées qui contribuèrent à la rétribution de cette soeur de charité, la nourrissant et la logeant.

Jusqu'à vers 1650, le maître d'école était, lui aussi, nourri dans les familles des élèves ; un rôle était établi et douze familles aisées gardaient le maître pendant un mois chacune. La commune

mettait à sa disposition une chambre, un lit et la salle de classe dans la maison commune (qui se situait alors près du clocher).



L'école des filles ressemblait-elle à celle-ci?

Après 1650, les habitants aisés envoyant moins leurs enfants à l'école communale, la communauté eut parfois du mal à trouver douze familles pour recevoir le maître à leur table, au point qu'en 1654, il est écrit que « si les consuls ne trouvent pas de familles pour nourrir le maître, ils le congédieront ».

L'instituteur, venu parfois de loin (Lauris, Apt, Grasse...), augmentait ses émoluments en faisant quelques écritures pour la commune. Les gens du pays briguaient rarement l'emploi et ne le gardèrent pas longtemps. Les prêtres firent des intérimaires parfois assez longs mais ne recherchèrent pas la fonction.

Les consuls s'attachèrent toujours à réaliser l'école obligatoire et gratuite pour les pauvres (une dizaine d'entre eux étaient inscrits). Ils sollicitaient pour cela l'appui du seigneur et de l'évêque qui ne leur était pas refusé. Ils morigénaient régulièrement le parlement pour sa réserve à cet égard : nos aïeux qui

voyaient certains de leurs contemporains illettrés réussir dans la vie et dans leurs fonctions, ne ressentait pas comme nous le besoin de l'instruction. Il faudra, ici comme dans toute la France, attendre jusqu'à vers 1835 pour constater un effort vraiment sérieux pour rendre effectivement l'instruction obligatoire.

Un esprit de solidarité sans faille...

La solidarité que manifestaient nos aïeux à l'égard des malheureux et des disgraciés de la vie, notamment en temps de crise, n'était pas un vain mot.

En dehors des indigents sans aucune ressource, la communauté manifestait son esprit de charité en assistant ceux qui souffraient à la suite d'une récolte déficitaire, d'une calamité quelconque, guerre, incendie, inondation. En temps de disette, elle achetait des grains qu'elle revendait à crédit ou à perte, ou qu'elle distribuait gratuitement. Les distributions étaient faites judicieusement selon le principe « qui peut payer doit payer dans la mesure de ses moyens ».

Les travailleurs nécessiteux avaient le droit de faire réparer gratuitement leurs outils à la forge communale, et le parlement donnait mandat impératif aux consuls de faire respecter ce droit.

Les enfants trouvés n'étaient pas abandonnés : les consuls seront chargés « de procurer une nourrice à l'enfant trouvé à la porte de la chapelle Saint-Sébastien, en la meilleure condition qu'ils adviseront, puisque l'aumône générale d'Avignon paie la moitié de la nourriture ».

La charité de la communauté s'étendait jusqu'aux « étrangers ». Ce fut le cas par exemple en 1580, époque où sévissait la peste, quand le parlement a « conclu de secourir ceux de Morières comme mieulx se pourra et de leur faire porter du pain en le prenant des meuniers ».

L'Aumône Générale d'Avignon

L'Aumône Générale d'Avignon, qui recueillait les pauvres, les filles en danger et les enfants abandonnés, afin de lutter contre la mendicité et la prostitution, a été créée en 1610. Elle était située rue des Lices.

La construction des bâtiments s'échelonna jusqu'à la Révolution. Les dernières campagnes de construction qui ont été faites par Franque, ont permis d'élever un ensemble en U ayant 4 étages de galeries en arcades. Le quartier des hommes est situé à l'ouest, celui des femmes à l'est. Une chapelle sépare la cour des hommes de celle des femmes. La cour des femmes se ferme côté rue par un bâtiment appelé la « Galère » destiné aux femmes de « mauvaise vie ».

En 1890, la partie Est accueillera l'école des Beaux-Arts. La chapelle et la « Galère » seront détruites.

Enfin tout récemment (en 1998), l'école des Beaux-Arts quitte les lieux. L'édifice est alors vendu par la Ville pour faire l'objet d'une réhabilitation immobilière.



gne, village provençal

LA SANTE PUBLIQUE ET L'HYGIENE

Dès le 12^e siècle, et peut-être avant, il existait à Châteauneuf un hospice en dehors de la ville dans le lieu dit *quartier de l'hôpital* (il s'agit de la première maison à droite lorsqu'on entre sur le chemin de Caumont). Cet hospice recevait les vieillards et les personnes sans ressources. Il comportait aussi quelques pièces pour les voyageurs sans abri (les « *Egyptiens* » c'est-à-dire les gypsies ou bohémiens). Ses locaux n'étaient pas très vastes, mais tel qu'il était, cet hospice rendait les plus grands services.

Il était tenu par « *l'hospitalier* » qui était en même temps le fossoyeur de la commune. Etablissement communal, il était régi par les consuls et sous le contrôle de l'évêque de Cavaillon.

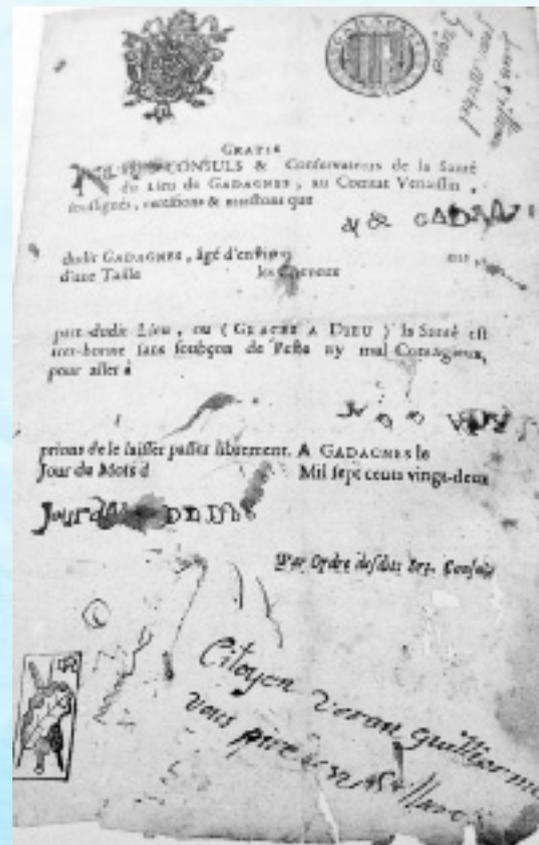
A côté des prêtres qui apportaient aux malheureux qu'il hébergeait leurs secours moraux et matériels, une sorte d'association laïque, « *les caritadiers* » s'occupait de l'hospice et de toutes les oeuvres d'assistance publique. L'hôpital était un établissement riche, car il recevait des legs, des dons de nombreux bienfaiteurs et une partie des amendes infligées par le tribunal du lieu. Il bénéficiait également du revenu des terres de « *la caritad* », qui étaient employés à secourir les malheureux. L'hôpital fonctionnera jusqu'à la fin du XIX^e siècle, compte tenu de la présence d'hôpitaux modernes à Avignon.

La communauté envoyait d'ailleurs déjà au XII^e siècle dans les hôpitaux d'Avignon, les malades atteints de maladies graves qui ne pouvaient être soignés sur place. Elle payait, suivant leur situation, tout ou partie des frais, en avançant les sommes nécessaires.

A Châteauneuf, les habitants étaient soignés par les médecins des environs. En temps d'épidémies, la communauté en prenait un à gages pour les soins à donner aux indigents. Dans ces périodes particulières, il était constitué un « *Bureau de santé* », constitué du représentant du seigneur (le viguier), des consuls, de deux prêtres et de cinq ou six notables. Comme en temps de guerre, les portes de la ville étaient fermées, moins une, et nul ne pouvait entrer ni sortir sans un bulletin visé par le Bureau de santé. Dans le cas de peste, on coupait même parfois les chemins.

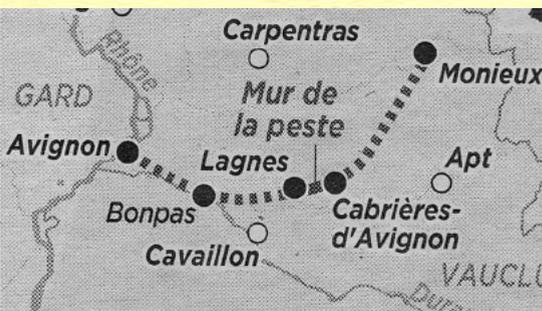


Le chirurgien de village
École de David Teniers (XVII^e siècle)



Un Billet de santé daté de 1722

Grâce à « *sa position élevée au-dessus de la plaine, à son air pur et sec* » (Gimet et Brémond), Châteauneuf eut à souffrir beaucoup moins que d'autres villages environnants des épidémies. Des gens des environs venaient d'ailleurs y chercher refuge, ce qui rendait les castelnovins sceptiques au regard des mesures draconiennes qu'on leur imposait pour leurs déplacements.



Le tracé primitif du Mur de la Peste

En mars 1721, pour limiter la propagation de la peste que les restrictions de circulation ne parviennent pas à contenir, le royaume de France, les territoires pontificaux d'Avignon et du Comtat Venaissin décident de se protéger par une ligne sanitaire matérialisée par un mur de pierres sèches entre la Durance et le Mont Ventoux (de Monieux aux Taillades), et gardé jour et nuit par les troupes françaises et papales, empêchant tout passage.

S'étirant sur 27 kilomètres, le mur (réalisation de l'architecte, ingénieur

LA CONSTRUCTION DU MUR DE LA PESTE

et cartographe carpentrassien Antoine d'Allemand qui en définit le tracé), est bâti en pierre sèche. Le long de ce mur, des guérites également en pierre sèche accueillent des gardes. Le mur devait empêcher toute relation entre le Comtat Venaissin et le Dauphiné encore épargné.

Les habitants furent réquisitionnés pour son édification. Notre village apporta son écot en participant à sa construction dès le début. La *contribution* était obligatoire, et la communauté se verra imposer la construction de *cent cannes*, soit environ 200 m de muraille.

Dans les familles comptant quatre hommes aptes au travail deux d'entre eux iront maçonner. Lorsque personne ne pourra faire partie du contingent de travailleurs, une participation financière sera imposée.



Le Mur près de Cabrières

FOYER RURAL



Audition musicale

Mardi 14 avril - 18h30 salle Jean Garcin (Château de la Chapelle). Entrée libre

Stages MAO

Samedi 11 avril à la Médiathèque - Tarif : 6€

Infos : Eddy Lemaire 06 13 20 73 62

Stages de musiques actuelles de Groupes

Pour sa 8^{ème} édition *Festival Rock en Stock*, et afin de préparer le concert programmé le samedi 6 juin, Eddy Lemaire vous propose des stages pendant les vacances scolaires.

Contenu des stages sur www.frlgadagne.fr

Ouverts à tout musicien amateur, tout âge.

Vacances de printemps : du 27 au 30 avril

Tarifs : 60 € le stage complet (2 jours en février + 2 jours en avril + concert)

40 € pour 2 jours + concert

20 € pour 1 jour + concert

Plaquette sur www.frlgadagne.fr

Contact : Eddy Lemaire 06 13 20 73 62 et/ou FRL 04 90 22 12 63

Randonnée pédestre

Dimanche 12 avril : Les bergeries du Ventoux

Rdv 9h place de la Poste en voitures.

Dénivelé positif de 950 m environ, entre 450 et 1320 m d'altitude.

Environ 5 h et 16 Km de marche

Contact Anne et René : 04 90 22 44 24

Danse traditionnelle

Prochain atelier : **vendredi 25 avril**, 19h00-00h (tous niveaux).

Renseignements auprès de Mireille au 04.90.22.04.42.

VELO CLUB

Le repas du club a été une réussite et deux cents convives étaient présents. Après la cérémonie des récompenses aux membres du club, la paëlla a été dégustée, entrecoupée par les sketches de sociétaires du club et l'excellente animation musicale d'un père de coureur. Grâce à l'investissement de tous les membres du club la soirée s'est déroulée sans anicroches jusqu'à fort tard dans la nuit. Un grand merci à la municipalité qui comme à l'accoutumée a mis la salle de l'Arbousière à la disposition du club.



A partir de ce mois-ci, les choses sérieuses au niveau sportif ont commencé. Ce sont les jeunes de l'école de cyclisme qui ont lancé les hostilités avec le cyclocross de Bollène qui servait de support à la première étape du trophée de Vaucluse. Le club a trusté, ce jour-là, 7 victoires avec Timéo Mélina, Zoé Gaillard, Evan Julian, Julie Guillot, Clara Chastel, Victoire Plauche et Guillaume Bedel.

Chez les plus grands, ceux qui ne sont pas blessés, car cette année le ski a laissé de nombreuses traces, ont commencé la saison lors de la première étape du tour des Bouches du Rhône.

Les cyclotouristes ont eux aussi repris la route et retrouvé le chemin des rallyes dominicaux.

LI BON VIVENT

Mardis 14 et 28 avril : Jeux de société à 15h, salle Anfos Tavan

Dimanche 12 avril : Concert au profit de *Rétina France* à 15h, à l'église.

Samedi 18 avril : Sortie spectacle au Saint Victor de Mirabel aux Baronnie (55 €).



N'oubliez pas de vous inscrire pour les 5 jours d'escapade à Turin et sa région, du 13 au 17 mai (640 € pour 45 personnes)

Pour tout contact :

Éliane Rolland 06 30 63 63 54

Hervé Hugues 06 71 52 71 96

Courriel asslbv@laposte.net

ESCOLO DE FONTSEGUGNO

La Vihado a connu son succès habituel. Merci à tous les intervenants. Les enfants nous ont fait un réel plaisir, sous la conduite de Bernadette Juillan.

Tous ont pu apprécier la chorale dirigée par M. Teyssier et accompagné par Mme Fléchaire, les escoulaus dans une saynète, les amis de Sarrians, M. Chauvet au galoubet et tambourin, sans oublier la présentation et les intermèdes de Pierre Courbet.

Les oreillettes, pâtisseries et le verre de l'amitié ont complété agréablement cette soirée.



Ditado

Samedi 11 Avril à 14h30 - salle A. Tavan
Inscription sur place ou auprès de B. Juillan
04 90 22 39 31

3 niveaux : *débutants, confirmés et trisque fort*

Une bouteille de côtes du Rhône offerte à chaque participant. Nombreuses récompenses. Nous vous espérons nombreux.

LES AMIS DE FONT-SEGUGNE

Assemblée Générale

Dimanche 19 avril

à 10h30, à la Chapelle des Pénitents

Nous avons le plaisir de vous faire savoir que ce jour-là sera présenté le n° 22 de la revue *Lis Letro de Font-Segugno*.

Très attachés au rayonnement international de notre revue, pour les deux numéros devant paraître au printemps et à l'automne 2015, nous mettons à l'honneur nos Amis des délégations étrangères qui accueillent avec enthousiasme notre culture provençale et nous font partager la richesse de leur culture.

Vous êtes convié(s) à participer à notre Assemblée générale qui sera suivie, à partir de 14h30, par un après-midi animé par **André Gabriel**, professeur de galoubet-tambourin aux Conservatoires de Marseille et d'Avignon, membre fondateur des Amis de Font-Ségugne, virtuose dont on dit qu'il est « *le Paganini du galoubet* ».



L'ANIMOTHEQUE

La ludothèque associative l'Animothèque organise **mercredi 29 avril** un atelier scrapbooking «les plus beaux oeufs d'oiseaux» de 14h30 à 16h30 dans sa salle habituelle à l'étage de la médiathèque. Destiné aux enfants à partir de 5 ans, adhérents comme non adhérents, cet atelier est gratuit mais la réservation obligatoire sur animotheque@netcourrier.com



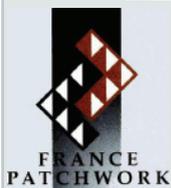
A la ludothèque on joue
autour des aigles, faucons, hiboux
Rejoignez-nous !

PATCHWORK



Atelier Patchwork :

- les **jeudis 2 et 16 avril** et
 - les **vendredis 10 et 24 avril**,
de 14h à 17h.
- Venez nous rencontrer.



VIE PAROISSIALE

Dates à retenir

Fête des Rameaux

Dimanche 29 mars messe à 10 h,
A l'occasion de cette messe sera lancée la campagne du Denier de l'église 2015 Une distribution d'enveloppes aura lieu à la sortie de l'église, afin de recueillir vos dons qui servent à pouvoir assurer à vos prêtres une rémunération et leur permettre d'être auprès de vous dans nos paroisses.

Semaine Sainte

Le **2 Avril, Jeudi Saint**, messe de la Cène du Seigneur à 18 h à Jonquerettes

Le **3 Avril, Vendredi Saint**, Chemin de Croix à 17h15 dans les rues du village, avec la participation et l'animation des enfants de la catéchèse et de l'aumônerie Gadagne/LeThor. Puis à 18h30, Vénération de la Croix dans l'église.

Le **4 Avril**, à 20h30, vigile pascale à l'église.

Le **5 avril**, à 10h, messe du jour de Pâques.

FOULEE DES FELIBRES



Participation remarquable : 705 coureurs inscrits qui sont venus découvrir les nouveaux tracés. A l'arrivée, 440 coureurs avaient parcouru le 13 km, 136 coureurs le 5km et 26 marcheurs le 7 km. Une soixantaine de très jeunes coureurs ont également participé.

Le club « les Mille Pattes » remporte pour la 2e année consécutive le Challenge du nombre (ils étaient 43 sur la ligne d'arrivée). Un repas convivial est venu ponctuer cette journée, 300 personnes sont venues partager les cuisses de cochon rôties à la broche !

Cette réussite est due à l'investissement des nombreux bénévoles, qui ont œuvré dès 7h du matin pour le confort et le plaisir des coureurs, qu'ils en soient remerciés.

Classement des Castelnovins

13 km

Cl't	Cat.	Nom Prénom	Temps
1	V2M	GIREN Luc	0:53:56
2	SEM	MALDONADO Daniel	0:55:13
3	CAM	AIMADIEU Emile	0:58:17
4	V1M	NICOLAS Yvan	0:58:44
5	SEM	MEUNIER J-Marc	0:59:30
6	SEM	BACHIMON Jonathan	0:59:35
7	V2M	FERRAND Marc	1:03:26
8	V2M	FATIGON Herve	1:04:19
9	V2M	REVERTEGAT J-Luc	1:06:42
10	V2M	PACQUEU Frédéric	1:06:52
11	SEM	GONTARD Victor	1:07:33
12	V1M	MESGOUEZ Arnaud	1:09:32
13	V1M	REYNAUD Denis	1:11:23
14	JUM	GOUVEN Florian	1:11:53
15	V2M	BEAUMONT Alain	1:12:16
16	V1F	THOMAS Sabrina	1:13:10
17	V1M	DEMONTEMARIN Benjamin	1:13:49
18	V2M	LAVILLE Pascal	1:13:55
19	V2M	DAHIR Abel	1:15:40
20	SEM	HOLLARD Julien	1:15:40
21	V1M	CEAGLIO Stéphane	1:15:59
22	V1M	DA SILVA JORGE Paulo	1:16:47
23	V1M	FLOQUET Gregory	1:16:54
24	V1M	HAQUIR Bernard	1:21:26
25	V1F	AIMADIEU Florence	1:22:30
26	V1F	POYNARD Sylvaine	1:25:32
27	SEF	LESCOUET Jennifer	1:28:27
28	SEF	BRETON Mélanie	1:28:27
29	V1M	POYNARD Stephan	1:31:13
30	SEM	MONTOYA Olivier	1:31:48
31	V2M	CAPELLI Jean-Philippe	1:32:16
32	V1M	CALVES Loïc	1:33:45
33	V2F	VIADER Sylvaine	1:42:32
34	V1M	MALRIEN Pascal	1:45:18
35	V1F	GOUVEN Eve	1:45:18
36	V4M	MIGNON Paul	1:46:12

5 km

1	MIM	GIREN Malo	0:23:13
2	JUM	PEVERENGO Valentin	0:24:01
3	V1M	BONNET Alain	0:24:25
4	ESF	FATIGON Coralie	0:24:53
5	SEM	MALET Henri	0:24:58
6	V1F	HERLENS Francine	0:25:30
7	MIM	REVERTEGAT Lucas	0:28:33
8	JUF	MURZILLI Justine	0:29:27
9	V2M	MURZILLI Philippe	0:29:27
10	V1F	MAGNY Odile	0:29:48
11	V1F	HERBERT Sandrine	0:31:30
12	CAF	HUGUES Léa	0:34:56
13	V2M	HUGUES Pascal	0:34:56
14	V1F	URBAN PIMENTEL Paula	0:40:50
15	V2M	DOUGE Frédéric	0:40:51
16	V1F	LAFOURNERE Sandrine	0:46:02
17	V2M	MAGAND Philippe	0:46:40

7 km marche nordique (sans classement)

AIMADIEU Danielle, CHAUVET Alain, DUTHOIT Pierre-Bernard, GRIENENBERGER Daniel, REBOUL Monique, REVERTEGAT Marie-Pierre, ROBERT Maryse,

TENNIS CLUB

On en a rêvé d'une victoire en finale de la *Coupe Vincensini 1^{ère} division* face à Caromb. A en croire les sondages, une lourde défaite était prévue face à des adversaires plus aguerris dans la hiérarchie. De notre côté, la capitaine P. Klein et .Olivier Baroncelli sont associés en double, alors que M. Torrente, S. Lévêque, P. Geren et F. Picazo constituent les simples. Bien remontée, très concentrée Sophie enlève le 1^{er} set. A ses côtés Philippe a pris la mesure de son adversaire et tout à coup la catastrophe : claquage au mollet. C'en est fini de la victoire de P. Geren, pendant qu'à côté Sophie, au courant, se déconcentre, et remet son adversaire dans le match ! François et Marie s'étant inclinés normalement, le rêve s'est évanoui. Une finale se perd sur des petits riens. Pascale et Olivier ont survolé leur rencontre grâce à leur homogénéité et leur talent 4/2 donc ; loin de se montrer ridicule, nos compétiteurs n'ont pas failli. Bravo pour ce parcours!

Dans la *Challenge des Vignes*, compétition réservée aux moins jeunes, face à Velleron, il fallait une victoire destinée à regonfler le moral des troupes. En l'occurrence, J-C. Guy, J. Gavault, G. Cazeaux en simples, alors que P. Georges et C. Chricot complètent la formation. Il fallait encore un point en simple pour se rapprocher de l'objectif. Georges s'en est chargé. Retrouvant ses jambes d'antan, usant et abusant de ses *amorties* mortelles, la cause fut vite entendue 6/3-6/1. Jean a mis 3 sets pour consolider la victoire, attendue et méritée : 3/1 à la fin.



Bonne participation des membres du club à la Foulée des Félibres avec 28 participants qui ont bravé la pluie et la boue dans la bonne humeur et l'allégresse. Plusieurs jeunes étaient engagés sur les différents parcours proposés. Notons quelques belles performances sur le 5 km : Clément Baroncelli termine 3^{ème} Minimes et 1^{er} du TC Campbeau. Il en va de même pour la famille Bonnet qui s'illustre avec une belle deuxième place chez les jeunes pour Axel Bonnet, et son père Alain termine 1^{er} en Vétérans 1, suivi sur le podium par Olivier Baroncelli et François Picazo. Sans oublier nos féminines P. Klein, N. Galtier, S. Lévêque, P. Urban Pimentel, et S. Lafournère qui ont participé avec beaucoup de plaisir. Bravo à tous et rendez-vous l'an prochain pour gagner le challenge du nombre.

SPORTING CLUB

Un point sur les résultats sportifs du SCG : **L'équipe première**, engagée en **PHA** est 11e sur 14 (5 victoires, 2 nuls et 10 défaites en 17 matches). La situation sportive est donc tendue. Le club vise le maintien en fin de saison. L'apprentissage du haut niveau est douloureux et beaucoup de défaites ont été concédées souvent dans les dernières minutes de matches. La course au maintien reste l'objectif de la saison. C'est sûrement possible, alors n'hésitez pas à venir encourager le Sporting pour ses prochains rendez-vous au Stade La Galère (12 avril - FC Villeneuve ; 26 avril - O. Montoux).

L'équipe 2, engagée en **Promotion de 1ère Division** occupe la première place avec 13 matches joués dont 9 victoires et 1 nul pour 3 défaites seulement. L'écart est encore faible avec les autres prétendants (2 points) ce qui rend la course au titre très excitante. Les prochains rendez-vous à La Galère seront pour le 12 avril (USR Pertuis) et le 26 avril (BCI), avec un derby fabuleux à Morières le 19 avril.

L'équipe 3, engagée en **Deuxième division**, tient un rang très honorable à la 3ème place de la poule, et peut prétendre à mieux... qui sait. Prochains rendez-vous à La Galère le 19 avril (FC Nyons 2).

Les **U19 Excellence** sont dans le ventre mou du championnat avec 6 victoires, 6 défaites et 2 nuls. L'équipe continue aussi son parcours en coupe Rhône-Durance (1/8 de finale contre Noves le 21 mars).

L'équipe 2 en **Pré-Excellence** permet d'assurer aux jeunes licenciés de jouer en championnat. Classée dernière mais à seulement 4 points de la 5ème place...

Les **U17 Pré-Excellence** effectuent une saison très intéressante. Ils occupent la seconde place de leur championnat à une longueur du leader actuel Morières, que le SCG accueillera le 12 avril (10h30) à La Galère. La catégorie **U15** (entente Gadagne/Le Thor) en **Pré-Excellence**. L'équipe est 7ème. La découverte d'un travail inter-village est intéressante.

Pour les plus jeunes catégories, il n'y a pas de classement mais des mini-compétitions très disputées, parfois sur un système de plateau. Le Sporting a une équipe en **U13 (Benjamins)**, trois équipes en **U10-U11**, deux équipes en **U8-U9** et une équipe **U6-U7**. Le club couvre donc toutes les catégories des jeunes aux adultes, ce qui est rare dans le District. Il vous invite à venir encourager ses équipes ou à jouer sous ses couleurs «Jaune et Bleu» dès la fin de la saison.

Infos : <http://sportingclubgadagnien.footeo.com>
Contact e-mail : gadagnien.sportingclub@sfr.fr

Rendez-vous du club à ne pas rater :

1er et 2 mai : Grand Tournoi des Jeunes au Stade La Galère

8 mai : Vide grenier de l'association - Stade La Galère.

Des campagnes d'affichage et d'information seront réalisées prochainement.

Cambiamen dins la naturo

Aven lou souveni d'un tèms, moute quasimen tóuti li pacan que partien oubra dins si terro, avien un fusiéu en bandoulièro. Acò pèr l'encas moute s'atroubarié un lapinet e, perqué pas uno lèbro, suscetible de vousgué veni se faire rousti dins un plataras de l'oustau.

Mai, es bèn segur qu'à l'ouro d'encuei, tout acò a forço cambia. Nòstis agricultour parton plus dins li terro en carreto, mai pulèu sus un tras que mouderno tratour e, bèn segur qu'aquí n'i a ges de plaço per un fusiéu e li cartoucho. Se n'en vèi mume qu'an la radio e qu'en faturant o sulfatant, escouton de musico o li nouvello que soun malurousamen plus marrido que bono. Basto, acò's lou trin de vido d'encuei e siéu segur que tóutis aquéli bravi travaiaire voudrien pas reveni au tèms passat.

Dins tóutis aquésti cambiamen, n'i a un que m'agrado forço pèr tóuti sis agradio bèuta : es lou nouvelun dins la naturo, proche di jardin toucan lis oustau. Se pòu agué aquí, uno nouvello visto di causo naturalo. Uno impourtanto quantita d'aucèu o de bestiouletto que s'aventuron proche dis oustau, coumo aurién pas poussu lou faire antan, sènso se faire besuscla.

Prene la peno de croumpa, de tèms en tèms, un saquetoun de pan se, enco de nosto boulangiero, qu'a pèr moumen lou gentun de me n'en baia un à gratis. E tóuti li matin, en anant baia soun gran i galino, m'oucupe d'en proumié de l'aucelio e tambèn dis esquiròu e, aquí, à moun grand espantamen, alor que tout aqueste mounde se fan abitualamen courrelis un, lis àutri. A n'aqueste moumen de riboto, res s'oucupo dóu vesin e cadun n'a qu'uno idèio qu'es de se leva la fam. Vesèn aquí quatre galinastro negro au bè rouge, un parèu de merle, un rigaud, un parèu de passeroun, un o dous courpatas, uno graio e d'àutri aucèu encaro.

Ai pamèns aquí, un pichot quaucaren que me geino un pau e que soun lis agasso! Perço que soun quàuqui fes mai d'uno deseno, à veni dejeuna aquí e es éli que manjon lou mai. Basto ! Acò soun li lèi de la naturo e crese bèn qu'es nourmau de lis aceta.

Per iéu, crese bèn que la visto de tout acò, es un tras que bon remèdi à tóuti li tracas que nous adouson li radio, li journau e la televisioun e, ai l'espèr qu'acò posque dura encaro proun de tèms.

Pèire Courbet, de Castèunòu

Changements dans la nature

Nous avons le souvenir d'un temps où, presque tous les paysans qui partaient travailler dans leur champ, avaient un fusil en bandoulière. Et ce, pour le cas où il se trouverait un lapin ou, pourquoi pas un lièvre, à même de vouloir venir se faire rôtir dans un plat de la maison.

Mais il est évident, qu'aujourd'hui, tout cela a fort changé. Nos agriculteurs ne partent plus en charrette dans leur terre, mais plutôt sur un tracteur dernier cri sur lequel il n'y a plus place pour un fusil et ses cartouches, On en voit même qui ont la radio et qui, en labourant ou sulfatant, écoutent de la musique ou les nouvelles qui sont, malheureusement, plus souvent mauvaises que bonnes. Bref, c'est le train de vie d'aujourd'hui et je suis persuadé que ces braves travailleurs ne voudraient pas revenir au temps passé.

Parmi tous ces changements, il y en a un qui m'est fort agréable : toutes ces nouvelles beautés de la nature dans les jardins joutant les habitations. L'on peut avoir là une autre vision des choses naturelles. Une importante quantité d'oiseaux ou d'autre petites bêtes s'aventurent près des maisons, comme ils n'auraient pas pu le faire, autrefois, sans se faire tuer.

Je prends la peine d'acheter de temps en temps un sac de pain dur chez notre boulangère (qui a la gentillesse d'en rajouter parfois un gratuitement), et tous les matins, en allant donner leur grain aux poules, je peux m'occuper en premier des oiseaux ou des écureuils qui, à mon grand étonnement, en ces moments de bombance se respectent, alors qu'habituellement ils se font tous la guerre. Aucun ne s'occupe du voisin et chacun n'a qu'une idée en tête, qui est de combattre sa faim.

Il y a là, quatre poules d'eau au bec rouge, un couple de merle, un rouge-gorge, un couple de moineaux, un ou deux corbeaux, une corneille et d'autres oiseaux encore.

Celles qui me gênent le plus, ce sont les pies, parce qu'elles sont souvent une dizaine à venir picorer et ce sont elles qui mangent le plus.

Bref, ce sont là les lois de la nature et je crois normal de les accepter.

Je peux croire que la vue de tout cela, est un très bon remède à tous les tracas que nous procurent les journaux, radios et télévisions et, je garde l'espoir que ce remède durera encore longtemps.

JUMELAGE AVEC PERROY

Lors du week-end de Pentecôte (**23-24 et 25 mai**), notre commune accueillera nos amis Perrolans. Afin de préparer au mieux cet échange, nous vous remercions de bien vouloir remplir le coupon ci-dessous et en faire retour au secrétariat de la mairie, **avant le 20 avril**.

M/Mme

Adresse

Téléphone

Recevra(ont) ses(leurs) correspondants habituels M/Mme :

Souhaite(nt) recevoir chez eux des correspondants pour la première fois

Souhaite(nt) participer aux échanges, sans héberger chez eux (nb de personnes :)